

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 16 Mai 2023

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
18	14	17

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 16 Mai à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 11/05/2023.

Présents : Madame VINCENT Sandrine, Maire, Madame BACHMANN – DOULAIN Ruth (à compter de 20h21), Madame BUHOT Caroline, Monsieur CLÉVÉDY Yannick, Madame DANET Evelyne, Madame DARTOIS Katiana, Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Monsieur DROUET Nicolas (à compter de 20h17), Monsieur FIGUEIREDO Nicolas, Monsieur GENDRON David, Madame GUEZENEC Anne, Madame GUIMONT Héléne, Monsieur LE DANFF Alain, Monsieur RIDARD Guillaume.

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés ayant donné procuration : Monsieur FLAMENT Patrick (donne pouvoir à Monsieur DROUET Nicolas), Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine (donne pouvoir à Madame VINCENT Sandrine), Madame RIAUX Édith (donne pouvoir à Madame BUHOT Caroline)

Absent : Monsieur CADIEU Marcel.

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur GENDRON David (Article L 2121-15 du CGCT).

002 - Jeunesse / Finances - Été 2023 - Vote des tarifs des séjours de la Passerelle

Rapporteur : Madame DARTOIS Katiana, Adjointe

1/ Séjour en Normandie à Soulevre en Bocage – Ferme du Mallouestan

Du 03 au 06 Juillet 2023

Tranches Tarifaires	Tarif journalier	Tarif semaine	Subventionnement communal
A	28,06 €	112,25 €	60%
B	31,57 €	126,28 €	55%
C	42,09 €	168,38 €	40%

D	45,60 €	182,41 €	35%
E	49,11 €	196,44 €	30%
F	52,62 €	210,47 €	25%
G	56,13 €	224,50 €	20%
H	70,16 €	280,63 €	Coût réel

Pour information, le séjour ne sera pas réalisé s'il y a moins de 14 jeunes inscrits.

2/ Séjour au camp de Guerlédan du 10 au 13 Juillet 2023 – Sous tentes

Tranches Tarifaires	Tarif journalier	Tarif semaine	Subventionnement communal
A	28,80 €	115,19 €	60%
B	32,40 €	129,59 €	55%
C	43,20 €	172,79 €	40%
D	46,80 €	187,19 €	35%
E	50,40 €	201,59 €	30%
F	54,00 €	215,99 €	25%
G	57,60 €	230,38 €	20%
H	72,00 €	287,98 €	Coût réel

Pour information, le séjour ne sera pas réalisé s'il y a moins de 18 jeunes inscrits.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- Adopte les tarifs des séjours de la Passerelle pour l'été 2023 ci-dessus présentés.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Mardi 16 Mai 2023.

Pour extrait conforme :

**Le Maire,
Sandrine VINCENT**

